

CLUB DE KOUROU

RÈGLEMENT GENERAL DU CHAMPIONNAT DE TENNIS INTER-ENTREPRISE DU TSCK

1. Généralités	2
2. Les équipes.....	2
3. Les joueurs	2
4. Le championnat.....	2
a. Les rencontres	2
b. Le classement	3
c. Le forfait.....	3

1. Généralités

Le championnat est organisé par le TSCK.

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Française de Tennis.

Les contacts pour toutes demandes d'information ou question sont :

 TSCK@orange.fr

2. Les équipes

Les équipes sont constituées de deux personnes au minimum et de 1 personne facultative qui pourra remplacer les deux personnes titulaires en cas d'impossibilité d'emploi du temps.

Chaque équipe désirant participer à ce championnat doit être inscrite avant le 15 octobre 2014 (bulletin d'engagement disponible ci-dessous).

Les frais d'inscription s'élèvent à 350 € par équipe et comprennent la participation au championnat, la fourniture des balles pour chaque rencontre et le repas de fin de championnat.

3. Les joueurs

Chaque joueur doit impérativement être licencié à la Fédération Française de Tennis avant de jouer un match de championnat. Un joueur qui participe à une rencontre sans être licencié entraîne le forfait de son équipe .

Info : le coût d'une licence compétition s'élève à 30 € la licence n'est pas inclut dans le prix du championnat.

Tous les joueurs d'une équipe doivent être salariés d'une même entreprise.
Un joueur ne peut appartenir qu'à une seule équipe.

4. Le championnat

a. Les rencontres

Les rencontres se déroulent suivant un calendrier établi en début de saison.

En cas de désistement d'un joueur l'équipe incomplète doit prévenir le club suffisamment tôt pour que celui-ci puisse s'organiser à l'avance sous peine de forfait d'un match.

Les rencontres ont lieu au TSCKourou.

Les courts sont réservés en semaine du lundi au jeudi sauf accord particulier.

Les rencontres se déroulent en soirée prioritairement dans les créneaux 20h-22h.

Si les deux équipes sont d'accord, les rencontres peuvent avoir lieu un samedi ou dans un autre lieu (club sur Cayenne), dans ce cas le résultat des matchs non jouer lors d'une rencontre est transmis dans la semaine au club par mail, avec les noms de l'équipe et les scores de chaque match.

Les rencontres pourront être reportées en cas d'intempérie rendant les courts plus praticable.

Les rencontres comprennent des matchs qui se déroulent en 3 jeux gagnants.

Il n'y a pas d'avantage égalité mais point décisif en cas d'égalité.

Plusieurs matchs peuvent être réalisé los d'une rencontre.

b. Le classement

Les classements seront consultables au TSCKourou à l'issue de chaque rencontre.

Une victoire vaut 2 points, une défaite 1 point, un forfait 0 point.

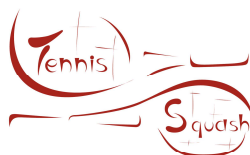
En cas d'égalité de point sur le classement final, le set-average particulier (le plus de jeu gagné) sera pris en compte à la place du set-average général qui sert à établir le classement instantané.

c. Le forfait

Si le match n'est pas jouée dans un nouveau délai d'un mois, l'équipe ne pouvant pas jouée sera pénalisée d'un forfait définitif. Le forfait sera attribué à l'équipe qui n'a pas fait le nécessaire pour que le match se déroule dans les délais.

Le forfait est en place afin que le championnat se déroule dans les délais et ne perturbe pas l'organisation des barrages en fin de saison.

Les points d'un forfait temporaire ne sont pas pris en compte dans le calcul du classement. Seuls les forfaits définitifs sont pris en compte.



CLUB DE KOUROU

1er Championnats Inter-entreprise 2014-2015

Bulletin d'inscription

A envoyer à : TSCK@orange.fr

ENTREPRISE :

	Nom / prénom	Coordonnées * Tél Portable / @mail	Numéro de licence
Joueur n°1 <i>Obligatoire</i>			
Joueur n°2 <i>Obligatoire</i>			
Joueur n°3 <i>Facultatif</i>			

** les coordonnées seront utilisées uniquement pour la communication relative au championnat.*

Réservé au Club

Règlement :